



La secrétaire d'Etat bruxelloise Cécile Jodogne est surprise de la décision du tribunal du travail sur requête unilatérale du GERFA sans débat contradictoire et en extrême urgence, sans examen du dossier.

Etant donné que la compétence Commerce extérieur a été déléguée entièrement à hub.brussels, depuis le 1er janvier 2018, et que les AEC ont un contrat spécifique qui les lie à cette compétence, le SPRB ne peut plus maintenir les AEC dans leur fonction actuelle.

Le bien-être du personnel des trois organismes qui composent hub.brussels a toujours été au centre des préoccupations des Ministres Gosuin et Jodogne.

C'est pourquoi les nouveaux contrats qu'offre hub.brussels reprennent les dispositions du contrat actuel des attachés économiques et commerciaux avec le SPRB. Nous y avons ajouté des clauses spécifiques qui **bétonnent l'ancienneté administrative et pécuniaire** dont ils auraient bénéficié en restant au SPRB, ce qui garantit la continuité de leur carrière et le maintien des acquis. Le nouveau contrat offre en plus des **avantages supplémentaires** qu'ils n'avaient pas au SPRB : **des jours de congé supplémentaires, l'accès à une carrière hiérarchique et un 13ème mois complet de salaire.**

Par ailleurs, **les négociations concernant le statut diplomatique des attachés économiques et commerciaux ont abouti avec le Gouvernement fédéral.** En effet, une signature a été formalisée le 2 mars entre la secrétaire d'Etat Jodogne et le Ministre des Affaires étrangères D. Reynders. C'est un élément que **Cécile Jodogne estimait primordial pour la poursuite des activités des attachés économiques et commerciaux au sein de hub.brussels.** Le délai de signature des contrats des AEC a donc été étendu au-delà de janvier 2018 (l'entrée en vigueur de la réforme). A ce stade, la secrétaire d'Etat Cécile Jodogne et le Ministre Didier Gosuin ne voient aucune raison objective et rationnelle qui expliquerait la non-signature du contrat avec hub.brussels.

La grande majorité des AEC a décidé de continuer à exercer ses fonctions au sein de hub.brussels et de mettre leur professionnalisme au service des entreprises bruxelloises. **21 AEC sur 27 ont pris la décision de signer leur nouveau contrat.**

Concomitant à la signature du contrat avec hub.brussels, il a été demandé de signer une rupture de commun accord du contrat avec le SPRB. Cette procédure avait été expliquée aux travailleurs durant l'été 2017 et transcrit dans le PV de la plateforme de discussion susmentionnée du 30 août.

Nous pouvons affirmer que **les cabinets ont été à l'écoute du personnel et sensible aux cas individuels.**

Selon la secrétaire d'Etat, **une négociation sociale longue et pertinente a été menée** dans le cadre de la rationalisation des services de soutien aux entreprises bruxelloises. Cette négociation sociale est soumise à des règles différentes pour le secteur public dont relève BI&E et le secteur privé dont relèvent Impulse et Atrium. Dans les 2 sphères, les négociations ont été menées en bonne et due forme par les cabinets du Ministre Didier Gosuin et de la Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne.

Tout aspect concernant le personnel de BI&E - l'ordonnance portant création de hub.brussels, l'arrêté de transfert du personnel du SPRB vers hub.brussels, le statut du personnel de hub.brussels – a fait l'objet de négociations importantes au sein du secteur XV.

Consciente qu'aucun membre du personnel de BI&E n'était physiquement représenté au secteur XV, Cécile Jodogne a pris l'initiative de créer une plateforme informelle de discussion regroupant des représentants de BI&E (y compris

**CABINET DE CÉCILE JODOGNE**

des attachés économiques et commerciaux), du secteur XV, du cabinet de Monsieur Gosuin et bien évidemment de son propre cabinet, à l'instar des conseils d'entreprises d'Impulse et d'Atrium.

Cette plateforme s'est réunie à 4 reprises entre mai et décembre 2017 et un PV a été envoyé à tous les membres de personnel de BI&E (en ce compris les représentants des AEC), y compris à ceux basés à l'étranger.

La secrétaire d'Etat a en outre rencontré, à plusieurs reprises, l'ensemble du personnel de BI&E dans leurs locaux afin de faire l'état des lieux de la situation et de répondre à leurs questions. L'intégration de BI&E dans hub.brussels s'est donc faite en toute transparence. Le cabinet de la secrétaire d'Etat Jodogne a également tenu à répondre individuellement aux questions de chacun des AEC et/ou les a rencontrés à leur demande explicite.

En attendant l'issue de la procédure devant le tribunal du travail, les AEC concernés continuent à exercer leurs fonctions avec le contrat qui les lie au SPRB et dont nous respectons les modalités.